

Communiqué de presse

Contact : Dr Nathalie Delphin

06 11 69 16 06

E mail: nathalie.delphin@sfcd.fr Site Internet: www.sfcd.fr Le 28 juillet 2016

Dentexia : une catastrophe sanitaire sans précédent en France!

Selon le récent rapport de l'IGAS, le nombre de patients victimes de Dentexia serait d'au moins 6700 ! Pourtant le SFCD, comme l'ensemble de la Profession : Syndicats et Conseil de l'Ordre, avait mis en garde les pouvoirs publics sur une dérive commerciale de ces pratiques de soin.

C'est un véritable drame sanitaire et humain, doublé d'un fiasco politique et économique : leurs causes n'ont pas été publiquement reconnues. Pourtant, pour que cette situation ne se renouvelle pas, elles doivent être dites.

Certes, l'heure est à la réparation, car c'est là qu'est l'urgence.

Marisol Touraine vient donc d'annoncer des mesures pour renforcer la prise en charge des victimes en demandant aux seuls chirurgiens-dentistes d'être « responsables et raisonnables » !

Où est la responsabilité de l'Etat ?

Quelles faisabilité et réussite médicales, quand il s'agit de 6 700 patients meurtris et abîmés ? Ici la réponse ne peut pas être seulement financière : comment rétablir la confiance perdue ? Comment rattraper médicalement un plan de traitement dont le seul objectif était commercial ?

Assurer la continuité des soins : c'est bien la contribution majeure qu'apportera notre profession.

Mais le SFCD attend aussi de l'Etat, et de ses représentants, des réponses autres que financières :

- des réponses juridiques appropriées au nombre de cas : la réquisition des professionnels de santé permettrait une réponse collective construite sur des bases médicales, déontologiques et éthiques. Des prises en charge individuelles, assumées par seulement certains de nos confrères ne sont pas à la hauteur des enjeux : ni des attentes thérapeutiques des patients, ni des aléas juridiques qui ne manqueront pas de voir le jour ;
- des réponses politiques, par la reconnaissance de ces patients comme les victimes d'une vision marchande de la santé que l'Etat a, pour le SFCD, largement encouragée ;
- des réponses de santé publique, **en défendant le modèle français du système de soins**, et en promouvant une politique de prévention, seule vraie réponse au reste à charge des patients.

« Le responsable et le raisonnable » viendront de là.

A PROPOS DU SFCD

Créé en 1935, le SFCD est le plus ancien syndicat de la profession dentaire et est aujourd'hui le seul syndicat national féminin de France. Composé de femmes chirurgiens-dentistes de tous modes d'exercice (libérale, salariée, universitaire, dentiste-conseil, collaboratrice), bénévoles, le SFCD centre sa réflexion sur l'éthique de la relation humaine patient/praticien, dans l'intérêt général et le long terme. Le SFCD est présidé par le Docteur Patricia Hueber.

